

J'ai été jeté en cellule pendant 7 h pour avoir dit ce que je pense à Delga, présidente du CR d'Occitanie

écrit par Emmanuel Crenne | 28 mai 2021



Veillez trouver ci-dessous mon communiqué concernant le fait que j'ai été jeté en cellule 7h durant et menotté suite à des propos politiques adressés à Madame Delga en hémicycle du Conseil Régional, ce qui constitue une atteinte grave à la démocratie et à nos institutions.

J'ai porté plainte contre le procureur de la République de Toulouse.

COMMUNIQUE

Occitanie : l'opposition menottée

Communiqué de presse d'Emmanuel Crenne, Conseiller régional d'Occitanie

Emmanuel Crenne, Conseiller régional non inscrit d'Occitanie a déposé plainte ce mardi 25 mai 2021 contre le Procureur de la République de Toulouse sur les conditions de sa garde à vue du 11 mai 2021. Après que le report de l'audition demandé pour avoir la présence de son avocat a été refusé par le Parquet en violation manifeste des droits de la défense, le Conseiller Régional a été menotté, jeté en cellule et auditionné 7 heures après son arrivée volontaire au commissariat.

Cette garde à vue faisait suite aux propos tenus par Emmanuel Crenne à la tribune de l'assemblée plénière de la Région sur l'islamogauchisme de Carole Delga. Pour rappel Mme Delga avait entre autres inauguré la grande mosquée de Toulouse avec l'imam Tatai, connu pour ses propos antisémites et ses liens avec l'islam radical.

Mme Delga laisse remplacer le débat politique dans l'enceinte de l'hémicycle du Conseil Régional par la garde à vue de son opposition.

Ce qui vient de se passer est extrêmement grave pour la démocratie. Mme Delga, qui se prétend démocrate, ne supporte pas la liberté d'opinion ni la critique, et veut cacher sa collaboration honteuse avec l'ennemi de l'intérieur qu'est l'islam radical en criminalisant toute critique. Les électeurs qui s'apprêtent à renouveler le mandat des conseillers régionaux doivent le savoir et voter en conséquence pour empêcher que ne se maintiennent ces méthodes staliniennes au pouvoir.

Si rien n'est fait, ces pratiques se généraliseront et la démocratie sera bâillonnée. C'est pourquoi Emmanuel Crenne a décidé de porter plainte contre le Procureur de la République de Toulouse pour détention arbitraire, atteinte à la liberté d'expression, et intimidation. Il a aussi demandé au ministre de la Justice d'enquêter sur les faits.

Comme le disait Paul Valéry : « il est remarquable que la dictature soit aujourd'hui contagieuse, comme le fut jadis la liberté ». A nous d'honorer ceux qui ont résisté par le passé en reprenant leur combat.

.
Pour en savoir plus sur "l'affaire de l'Action française au Conseil Régional d'Occitanie" :

<https://resistancerepublicaine.com/2021/03/27/action-francaise-bravo-a-la-denonciation-des-islamo-gauchistes-doccitanie-avec-une-action-gauchiste/>

<https://resistancerepublicaine.com/2021/04/22/action-francaise-au-conseil-regional-emmanuel-crenne-denonce-les-mensonges-du-socialaud-vincent-labarthe/>

.
Note de Christine Tasin

Il est évident que nous sommes face à un pouvoir politique politicien aux abois, prêt à tout pour faire taire l'opposition... c'est paradoxalement une bonne nouvelle, c'est que le mur qui les protège se fissurer, c'est que la démocratie n'est pas encore tout à fait morte et qu'ils craignent encore la colère et le vote du peuple (pour combien de temps ?).

Continuons à brandir haut et fort notre drapeau et la contestation, quel que soit le prix à payer. Nos enfants le valent bien. Notre pays, héritage dont nous sommes dépositaires, le vaut bien.

Ci-dessous le discours d'Emmanuel au Conseil Régional d'Occitanie, discours qui a tant déplu à la Delga !

[//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/03/IMG_2922-copie.mp4](https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/03/IMG_2922-copie.mp4)